



OBJECTIF DE L'ACTION 2021

Contribuer à l'amélioration de la santé des personnes avec autisme et de leurs aidants par l'activité physique : 100 places pour 15 sorties sportives encadrées de 4h, à 10€ /place.

BILAN DE L'ACTION grâce à une subvention de 5 000€ et 235h de bénévolat (135h organiser, 100h accompagner)

104 places pour 13 sorties sportives réalisées de juin à décembre 2021, en nord et sud Isère

7 sorties au départ de Grenoble, 6 sorties au départ de L'Isle d'Abeau,

85 places pour enfants et adultes avec autisme (dont 22 pour le FAM), 19 places pour les parents

41 bénéficiaires différents, nombre moyen de sorties par bénéficiaire : 2,5

nombre moyen de participants par sortie : 8 - Un article paru dans le Dauphiné Libéré le 24 juin 2021

ENSEIGNEMENTS ET AMÉLIORATIONS POSSIBLES

Grand plaisir de tous les participants (sauf 1 jeune enfant à sa 1^{re} sortie golf, sa 2^e sortie rando fut sans pb), grande reconnaissance des parents pour ces sorties, moment de répit et souvent seule offre pour leurs jeunes, spécialement apprécié au sortir du 2^e confinement, sourires éloquents des participants

Tous les publics avec autisme peuvent être mélangés pour une sortie (enfant, ado ou adulte, verbal ou non, avec ou sans déficience intellectuelle), **le seul point important est le taux d'encadrement** ajustable sans surcoût grâce aux bénévoles des prestataires et d'Envol Isère.

Prévenir les familles 5-6 semaines à l'avance, sinon pas d'inscrits (cf. 1^{re} sortie du 3 juin annulée)

Pour l'accessibilité, continuer d'offrir des ramassages (ex. au parking relais à la sortie de Voiron)

Programmer des sorties de mai à septembre, pour éviter le mauvais temps et les reports compliqués (cf. sortie kayak 15/9 annulée à cause de l'orage, qui a été impossible à reprogrammer)

Ajuster la répartition des sorties à la demande : 2/3 au départ de Grenoble, 1/3 du nord Isère

Privilégier le CDSA38 comme partenaire (Comité Départemental du Sport Adapté de l'Isère), pour sa connaissance de l'autisme et son organisation professionnelle.

Pour 2022 inscription directe en une étape via la billetterie en ligne, au lieu de deux étapes, et organisation avec 2 bénévoles (1 nord, 1 sud Isère) + 1 parent relais par sortie

Proposer une sortie en piscine en début de saison pour valider les tests obligatoires des sorties aquatiques (ex. test chavirage obligatoire pour sortie kayak, test nage 25m pour sortie voilier)

La 2^e saison des sorties démarre le 30 avril 2022, inscrivez-vous sur le lien <https://vu.fr/udTZ>